Commune de
AVERMES
(Département de l'Allier)

P.L.U

Plan Local d'Urbanisme

3.2 PLAN DE ZONAGE

1:5000

Arrêté par DCM le 21 Octobre 2021

Approuvé par DCM le..16.juin.2022

OXYRIA
MAÎTRE D'OEUVRE
OXYRIA
Agence de Roanne :
11 Place des Minimes 42300 ROANNE
04 77 71 28 82
amo@oxyria.fr

ZONAGE
- Ub : Zone urbaine du bourg
- Ud : Zone urbaine d'extension résidentielle
- Uc : Zone d'habitat collectif
- UEi : Zone urbaine d'activités artisanales et industrielles
- Ueq : Zone urbaine d'équipements
- AU : zone vouée à être urbanisée avec un schéma
- AU H : zone vouée à être urbanisée avec un schéma d'ensemble, destinée à de l'habitat
- N : zone naturelle
- NL : zone naturelle destinée aux loisirs
- A : zone agricole
- UEc : Zone d'activité économique à vocation commerciale
- Upj : Zone urbaine de parcs et jardins
- UEm : Zone d'activité économique mixte

Indice i: Secteur du périmètre PPRNi "Val d'Allier Nord"
Indice p: Périmètre de protection des captages d'eau potable

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES
- Emplacement Réservé
- Zone inondable du PPRI "Rivière Allier" (servitude)
- Changement de Destination
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Périmètre Délimité des Abords (PDA)
- Périmètre de réciprocité - Bâtiments agricoles (100m)
- Element bâti remarquable

PRESCRIPTIONS LINEAIRES
- Marge de recul - Route départementale (100m)
- Ripisylve, haie, alignement d'arbres ou arbre isolé à protéger

0 625 1250 1875 2500 m